



## Régies automatisées : un projet balisé

Le projet d'automatisation des régies est dans les cartons de France Télévisions depuis des mois. Différée pour cause de pandémie, l'expérimentation démarre cette semaine à l'antenne de Rouen, choisie pour sa proximité avec les équipes techniques de Paris.

Ce type de régie existe déjà dans bon nombre de chaînes en France (groupe Altice notamment) mais aussi à l'étranger. Enjeux technologiques, économiques, humains, le projet a fait l'objet de nombreuses discussions entre la direction de l'entreprise et les organisations syndicales. Résultat: un accord de méthode a été négocié et signé en décembre 2019 par FO, la CFDT et le SNJ afin de **ne pas laisser la direction seule décisionnaire**. Un texte issu de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) signée entre autres par la CGT... **L'expérimentation est donc un principe acté par toutes les organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise.**

Expérimenter n'est pas adopter, mais cela permet d'essayer plusieurs cas de figures afin de pouvoir prendre des décisions en se basant sur des tests réels correspondants à la réalité du terrain.

Ces essais sont réalisés sous le contrôle d'un comité de pilotage (COPIL) composé d'ingénieurs, de responsables de régie et chefs d'équipement, de techniciens (vidéos, OPS, OPV ...), de représentants de proximité, et co-animé par le responsable technique du réseau régional ainsi que par un référent QVT (qualité de vie au travail) de la direction de la santé à la demande de FO.

En outre, le suivi de l'expérimentation sera soumis à une information-consultation des élus du CSE réseau pour avis. S'ensuivra une négociation sur les nouveaux métiers afférents à l'exploitation de ces nouvelles régies, des sessions de formation, des fiches de postes évolutives assujetties à une valorisation de carrière. Devant l'ampleur des répercussions en terme d'emploi et d'organisation du travail, **Force Ouvrière qui siègera au COPIL sera particulièrement vigilant et au côté des salariés pour mener à bien dans les meilleures conditions possibles ce projet stratégique inéluctable.**

Paris, le 16 novembre 2020